

Informations

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Permis de conduire – AM – option quadricycle

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.

Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : SURPRICE François

Téléphone : 01 77 03 80 89

Email : contact@bonusroutier.fr / contact@bonusroutier.com

Horaires d'ouverture

Lundi	13h – 17h
Mardi	9h – 12h30
Mercredi	FERME
Jeudi	9h – 12h30
Vendredi	9h – 12h30
Samedi	9h – 15h

BONUS'FORMA (BONUS'ROUTIER),
43 RUE GRANDE 77126 CHATENAY SUR
SEINE, Tél : 01.77.03.80.89,
contact@bonusroutier.fr -
Siret : 90938153500014 – Agrément :
E2307700300 -NAD : 11770918977 - TVA
Intra : FR23909381535 - APE : 8553Z

ENJEUX et déroulement de la formation

Le Brevet de Sécurité Routière (BSR), désormais appelé permis AM, permet de conduire des quadricycles légers à moteur, comme les voitures sans permis thermiques ou électriques. Ce permis est accessible dès 14 ans et n'est pas soumis au système de points.

La formation comprend une partie pratique et une validation théorique (ASSR ou ASR). En autoécole, la formation pratique est divisée en 5 séquences :

- 1- Échange sur les représentations de la conduite (sécurité, règles, comportements) ;
- 2- Conduite hors circulation (1h minimum) : prise en main des commandes, entretien, maîtrise technique ;
- 3- Apports théoriques code de la route : règles de circulation, signalisation, priorité ;
- 4- Conduite en circulation (3h minimum) : démarrage, trajectoires, distances de sécurité, franchissement d'intersections, adaptation de l'allure ;
- 5- Sensibilisation aux risques routiers : session avec un parent ou représentant légal pour les mineurs, abordant les risques, la vitesse, et les situations rencontrées en circulation.

L'ÉPREUVE THÉORIQUE

Elle s'obtient par la validation de l'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR 1, ASSR 2), au collège, ou de l'attestation de sécurité routière (ASR) en Greta. Cette partie théorique s'acquiert pendant la scolarité et permet d'acquérir le premier socle de connaissances sur les règles de sécurité routière.

Elle est nécessaire pour pouvoir passer la formation pratique.

L'examen PRATIQUE

Il n'y a pas d'examen : le moniteur évalue au cours de la formation, la capacité de l'élève à conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur en circulation. Lors de la séquence de sensibilisation aux risques routiers, il remet à l'élève une attestation de suivi de formation.

Cette attestation autorise son titulaire à conduire, pendant 4 mois, sur le territoire national, les cyclomoteurs ou les quadricycles légers à moteur (voiturettes).

À l'issue de ce délai, il faut détenir la catégorie AM du permis de conduire, qui doit être demandée à la préfecture par l'école de conduite.

Pour cela le candidat doit fournir à l'auto-école où il a passé sa formation, des justificatifs d'identité et de domicile, une photo-signature numérique, l'ASSR 1 ou l'ASSR 2 ou l'ASR ainsi que l'attestation de suivi de la formation pratique du BSR.

La validité de la catégorie AM, d'une durée de 15 ans à compter de la date de sa délivrance, est inscrite sur le permis. Vous pouvez conduire dans tous les pays de l'Union européenne, mais vérifiez l'âge minimal exigé pour y conduire une cyclomoteur ou une voiturette.

Pour ceux ayant obtenu leur BSR avant le 19 janvier 2013, date de son évolution en catégorie AM du permis de conduire : la validité n'est pas limitée dans le temps. Mais attention, vous ne pouvez conduire des cyclomoteurs ou quadricycles légers qu'en France.

LE PROGRAMME de formation

Cette formation s'organise autour des cinq séquences d'enseignement suivantes :

- ♣ 1- Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes) ;
- ♣ 2- Formation pratique hors circulation (1 heure minimum) ;
- ♣ 3 - Formation code de la route, apports théorique (30 minutes) ;
- ♣ 4 - Formation pratique en circulation (3 heures minimum) ;
- ♣ 5 - Sensibilisation aux risques (1 heure minimum).

Les Séquences 2 et 4 cumulées doivent avoir une durée minimale de 6h00.

La Séquence 5 doit être réalisée en présence d'un représentant légal si l'élève est mineur.

Séquence 1 : Echange sur les représentations individuelles autour de la conduite.

Permet à l'enseignant de mieux connaître l'élève.

Facilite les échanges sur le respect des règles, les grands thématiques de la sécurité routière et sur les comportements.

Séquence 2 : formation pratique hors circulation

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- ♣ Les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur – leurs rôles ;
- ♣ La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- ♣ La maîtrise technique du véhicule hors circulation.

1. Les équipements – Leurs rôles

Le port obligatoire du casque.

Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté.

L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.

Le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Son rôle en cas de chocs.

Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

2. La découverte des principaux organes du véhicule – Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité.

Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.

L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.

Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.

Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.

La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.

L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.

Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.

Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.

La pré-signalisation en cas de panne.

3. La maîtrise du véhicule hors circulation

La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains) – Le réglage du/des rétroviseur(s).

Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs. La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.

Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).

Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule — Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.

Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard).

Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager.

Maintien de la stabilité.

Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquences 3 : formation code de la route, apports théoriques

Permet l'acquisition ou le rappel de connaissances nécessaires et indispensables avant la séquence de formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation.

Séquences 4 : formation pratique en circulation

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- De l'utilité et du respect de la règle ;
- De la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- Des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :

- S'insérer en sécurité dans la circulation ;
- Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.

Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :

- Freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité ;
- Arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ;
- Ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.

Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.

Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).

Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.

Négocier un virage.

Choisir la position sur la chaussée :

- En ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ;
- En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale

- (marquages au sol, voies réservées...);
- En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).

Franchir les différents types d'intersections :

- Détecter et identifier le type d'intersection ;
- Évaluer la visibilité ;
- Adapter sa vitesse ;
- Respecter les règles relatives aux ordres de passage ;
- S'arrêter, le cas échéant, et repartir ;
- Dégager une intersection.

Changer de direction :

- Avertir de son intention ;
- Se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...);
- Adapter sa vitesse ;
- Respecter les règles de priorité ;
- Dégager l'intersection.

Séquence 5 : sensibilisation aux risques

Cette séquence clôture la formation et se déroule en présence d'un représentant légal si l'élève est mineur. Elle permet d'informer, de conseiller, de sensibiliser et de responsabiliser sur les enjeux de la conduite et sur les compétences travaillées durant la formation.

En fonction des profils identifiés, quatre thématiques sont proposées.

- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- La vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- Échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- Échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation